

ANIMATEUR FÉDÉRAL PARKOUR

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être licencié FFGym
- Être en possession du PSC1
- Avoir 18 ans

Objectif général

Être capable de construire et animer des séances pour des pratiquants en Parkour. Assurer la sécurité des pratiquants. Encadrement pédagogique de l'activité en respectant les préconisations fédérales de l'activité.

Contenu

PROGRAMME

- Connaissance du public
- Caractéristiques de l'activité
- Pédagogie en situation
- Préparation et conduite de séance
- La sécurité

DÉROULEMENT

- Module Animer (14h)
- Module Spécifique (25h)
- Encadrement d'un groupe pendant la saison en cours
- Méthode active

VALIDATION

- Présence effective en formation
- Grille d'évaluation + QCM

Organisation

VOLUME HORAIRE

39 heures

ALLÈGEMENT

Oui
(Aide-animateur Access Gym)

DATES ET LIEUX

Module Animer
3 et 4 octobre 2026
à Bourges (CREPS)

Module Spécifique
20-21 et 22 février 2027
à Bourges (CREPS)

Modalités

TARIFS

156€

HÉBERGEMENT

- 70€ pour 2 jours en P.C
- 110€ pour 3 jours en P.C
- 13€ le repas seul

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

16 septembre 2026

LIEN D'INSCRIPTION

[CLIQUEZ ICI](#)

